Envoyé en préfecture le 18/04/2026
Reçu en préfecture le 18/04/2026
Publié le
ID : 056-215601048-20260409-DELIB2026_24-DE

Département
du **MORBIHAN**
Arrondissement
de **LORIENT**

MAIRIE DE LANVAUDAN

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LANVAUDAN, pendant l'année 2026

L'an deux mille vingt-six le neuf avril à 18 heures 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Lanvaudan réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick LE CALOCH, Maire.

Présents : LE CALOCH Patrick, PATIN Hélène, LE QUAY Michel, SALAÜN Nicole, EMERY Morgan, HORELLOU Pierre, LE BOLAY Chantal, GRAIGNIC Béatrice, MAES Tatiana, MARLIERE David, LUBAC Alexandre, RACAPE Sonia, MANTRANT Jane.
Absents ayant donné procuration : LE CORRE Floriane donne pouvoir à GRAIGNIC Béatrice, OGER François à PATIN Hélène.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie MM. Les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire, Madame Sonia RACAPE désignée pour remplir ces fonctions les accepte et prend place au bureau en cette qualité.
Date de convocation : 4 avril 2026

2026/24 : Désignation des délégués : référent « frelons, ragondins, espèces invasives » (FDGDON)

Monsieur le Maire indique que suite, au renouvellement du Conseil, municipal, il appartient à chaque commune de procéder à la désignation d'un référent « frelons, ragondins, espèces invasives » parmi les membres du Conseil municipal.

La FDGDON du Morbihan est une organisation professionnelle, régie par le Code Rural au service du monde agricole, des collectivités et des particuliers. Elle est chargée de la surveillance, de la prévention et de la lutte contre divers organismes nuisibles du monde animal et végétal sur le département.

Ses missions sont les suivantes :

- Promouvoir dans les zones agricoles comme non agricoles des méthodes de lutte respectueuses de l'environnement contre les organismes classés nuisibles.
- Organiser des actions départementales de lutte contre les espèces animales ou végétales exotiques envahissantes. Vente de matériel de piégeage et d'effarouchement. Nos missions d'utilité publique ou d'intérêt général s'inscrivent dans une démarche globale de soutien, d'aide et de conseil aux agriculteurs et aux collectivités.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après avoir procédé à l'appel à candidature, le conseil municipal :

- Désigne M. David MARLIERE, référent « frelons, ragondins, espèces invasives »
- Désigne M. Morgan EMERY, référent suppléant « frelons, ragondins, espèces invasives »

Votants : 15	Pour : 14	Abstention : 1	Contre : 0

Certifié exact, pour copie conforme

Monsieur le Maire,
Patrick LE CALOCH

MAIRIE DE LANVAUDAN
56240 MORBIHAN

La secrétaire de séance,
Sonia RACAPE